

Marseille le 07 Novembre 2019

L'inspecteur d'académie
Directeur académique des services
de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles
maternelles et élémentaires publiques
S/C de Mesdames et Messieurs les inspecteurs
de l'Éducation nationale chargés de circonscriptions



Division
Des Moyens et Aide au
Pilotage

Bureau des Moyens et
Aide au Pilotage du 1^{er}
degré - DMAP 1

Référence
Prévisions Effectifs rentrée
2020

Dossier suivi par
Pascal LECLERCQ

Téléphone
04 91 99 66 97

Fax
04 91 99 66 93

Mél.
Pascal.leclercq
@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard
Charles Nédelec
13231 Marseille
cedex 1

OBJET : ONDE (Base élèves 1^{er} Degré) – Prévision des effectifs rentrée 2020.

PJ : Annexe procédure pour les directeurs d'écoles et IEN de circonscription.

Le recueil des prévisions d'effectifs pour la rentrée 2020 devra être réalisé par les directeurs d'écoles, puis validé par les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de circonscriptions, dans l'application ONDE selon un calendrier précis.

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2020 pourront être effectuées par chaque directeur d'école, pendant la période de saisie autorisée sur ONDE, **du Mardi 12 novembre 2019 au lundi 18 novembre 2019 à minuit**. En cas de validation anticipée, il sera possible de modifier les chiffres saisis. Il conviendra alors de valider à nouveau les modifications avant la fin de cette période de saisie.

Dès le **mardi 19 novembre matin et jusqu'au mardi 26 novembre 2019 minuit**, l'accès à ONDE prévisions des effectifs sera ouvert pour chaque IEN leur permettant ainsi de valider ou de corriger les prévisions de leurs directeurs d'écoles.

A partir du 2 décembre 2019, les services de la DSDEN 13 pourront alors préparer les prévisions d'effectifs qui seront étudiées avec chaque IEN lors des entretiens de carte scolaire du mois de janvier 2020.

Vous trouverez les procédures techniques à suivre pour mener à bien ce travail de prévision en annexe.

En tout état de cause, cette procédure technique ne remet pas en cause les réunions de travail qui continueront d'avoir lieu dans chaque circonscription avec les directeurs d'écoles pour mettre en cohérence un certain nombre d'informations indispensables au travail de prévision dans chaque école.



2/2

En effet, vous devrez vérifier la stricte correspondance entre le nombre d'élèves de GS par école d'origine en maternelle et le nombre d'élèves arrivant au CP dans les écoles de destination effectives.

Les jours d'entretien de chaque IEN, prévus durant la période du **06 au 10 janvier 2020**, seront organisés par Madame L'IANA, la DMAP1 et en accord avec l'IEN pour déterminer ensemble les effectifs définitivement retenus pour les écoles de chaque circonscription, afin de proposer les futures mesures de carte scolaire de la rentrée 2020.

Le strict respect des différentes phases du calendrier des opérations de saisie des prévisions conditionne la réussite de nos opérations de préparation de carte scolaire en temps et en heure.

En cas de nécessité ou de difficulté technique que vous pourriez rencontrer, je vous invite à vous rapprocher du service informatique, par la plateforme d'assistance Verdon : <https://appli.ac-aix-marseille.fr/verdon> ou par le numéro suivant : **04.91.99.66.20**, qui pourra vous apporter toutes les informations utiles à l'accomplissement de vos tâches.

Les questions de nature pédagogique devront être adressées à l'IEN de circonscription.

En cas de problème administratif, vous pourrez prendre contact avec le service DMAP1 aux numéros suivants : **04 91 99 67.00** ou **04.91.99.67.01** ou **04.91.99.66.97.**

Je vous remercie par avance de votre excellente collaboration.

Le directeur académique

Signé Dominique BECK

Prévision des effectifs

→ Consultation des prévisions

Possibilité d'extraire le tableau au format XLS.

Consultation des prévisions des effectifs de l'année 2018-2019

État du 13/09/2018

Période de traitement demandée par le DASEN Du 13/09/2018 au 14/09/2018

Élèves répartis par niveau

Niveaux		CYCLE I				CYCLE II			CYCLE III		Total
		TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Nombre de classes											3
Nombre de regroupements ULIS											1
Effectifs constatés (au 13/09/2018)	Hors ULIS	1	6	8	9	4	8	4	7	12	59
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montée pédagogique (automatique)	Hors ULIS	0	1	6	8	9	4	8	4	7	47
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	Hors ULIS	0	1	6	8	0	4	8	4	7	38
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entrées (directeur)	Hors ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sorties (directeur)	Hors ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL * (directeur)	Hors ULIS	0	1	6	8	0	4	8	4	7	38
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

* TOTAL = Montée pédagogique directeur + (Entrées - Sorties)

→ Saisie des prévisions des effectifs de l'année N+1

Dans l'onglet « Ecole »/« Prévisions des effectifs »/« Saisir les prévisions des effectifs de l'année N+1 », lorsqu'une campagne de prévision a été lancée par le DASEN, il est possible de saisir les prévisions des effectifs de l'année N+1.

Chaque ligne est dédoublée pour afficher le nombre d'élèves ayant le dispositif « ULIS Ecole » attaché à leur dossier et les élèves sans dispositifs.

Le nombre de regroupements ayant le dispositif « ULIS Ecole » dans cette école est affiché sur cette ligne.

État du 13/09/2018

Période de traitement demandée par le DASEN Du 13/09/2018 au 14/09/2018

Élèves répartis par niveau

Niveaux		CYCLE I				CYCLE II			CYCLE III		Total
		TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Nombre de classes											3
Nombre de regroupements ULIS											1
Effectifs constatés (au 13/09/2018)	Hors ULIS	1	6	8	9	4	8	4	7	12	59
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montée pédagogique (automatique)	Hors ULIS	0	1	6	8	0	4	8	4	7	38
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	Hors ULIS	0	1	6	8	0	4	8	4	7	38
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entrées (directeur)	Hors ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sorties (directeur)	Hors ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL * (directeur)	Hors ULIS	0	1	6	8	0	4	8	4	7	38
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

* TOTAL = Montée pédagogique directeur + (Entrées - Sorties)

Après avoir cliqué sur Enregistrer, vous pouvez valider vos prévisions dans le menu Gérer les prévisions de

Enregistrer Annuller

3. Cliquer sur « Enregistrer » pour ajouter l'état des effectifs à la liste des états des effectifs constatés.

2. Corriger les valeurs si besoin et compléter -> Voir détails, Annexe p.: 3.

1. Vérifier les résultats.

Remarque :

- L'enregistrement ne vaut pas validation. Il faudra **procéder à l'opération de validation** sur la liste des états des effectifs réels constatés.
- Tout état effectué peut être supprimé **tant qu'il n'est pas validé**.

→ **Gestion des prévisions**

4. Il faut cliquer sur le bouton « **Valider** » pour finaliser la prévision des effectifs.

Gestion des prévisions des effectifs Retour

Consulter, valider ou supprimer un état des prévisions des effectifs

Année scolaire des prévisions: 2018-2019

Date de l'état des prévisions	Période de traitement demandée par le DASEN	Statut	
État du 13/09/2018	Du 13/09/2018 au 14/09/2018	non validé	Valider
État du 07/12/2017	Du 20/11/2017 au 01/12/2017	archivé	

Pour consulter l'un des états des prévisions enregistrés, il suffit de cliquer sur son nom.

Possibilité de supprimer un des états enregistrés.

La validation est à confirmer pour être prise en compte.

→ **Validation des prévisions**

5. Confirmer la validation de l'état des effectifs.

Possibilité d'extraire le tableau au format XLS.

Validation des prévisions des effectifs de l'année 2018-2019

Êtes-vous sûr de vouloir valider ces prévisions ? Valider ces prévisions Annuler

État du 13/09/2018

Période de traitement demandée par le DASEN Du 13/09/2018 au 14/09/2018

Élèves répartis par niveau

Niveaux		CYCLE I				CYCLE II		CYCLE III		Total	
		TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1		CM2
Nombre de classes											3
Nombre de regroupements ULIS											1
Effectifs constatés (au 13/09/2018)	Hors ULIS	1	6	8	9	4	8	4	7	12	59
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montée pédagogique (automatique)	Hors ULIS	0	1	6	8	9	4	8	4	7	47
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	Hors ULIS	0	1	6	8	0	4	8	4	7	38
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entrées (directeur)	Hors ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sorties (directeur)	Hors ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL * (directeur)	Hors ULIS	0	1	6	8	0	4	8	4	7	38
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

* TOTAL = Montée pédagogique directeur + (Entrées - Sorties)



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

ONDE

Outil numérique pour la direction d'école

ANNEXE → Comment renseigner et corriger les valeurs

Corriger éventuellement les chiffres de la montée pédagogique automatique sur la ligne « Montée pédagogique (ajustée par le directeur) ».

Saisir le nombre d'élèves entrants

Pour une Maternelle, le chiffre important à renseigner se situe dans la case

→ Ligne Entrées (directeur), Colonne PS, éventuellement colonne TPS

Pour une Élémentaire, le chiffre important à renseigner se situe dans la case

→ Ligne Entrées (directeur), Colonne CP

Les autres cases Entrées (directeur) permettent de renseigner des éventuelles arrivées basées sur la connaissance et le vécu du Directeur.

De même les cases Sorties (directeur) sont des chiffres que le Directeur renseignera dans les différents niveaux grâce à sa connaissance (Futurs déménagements connus pour la fin de l'année scolaire, ...)

Attention :

En aucun cas une école Maternelle ne renseignera les effectifs sortants de ses GS dans la case Sorties (directeur)

En aucun cas une école Élémentaire ne renseignera les effectifs sortants de ses CM2 dans la case Sorties (directeur)

Le total se calcule automatiquement : il est égal à la montée pédagogique directeur + les entrées - les sorties.